Image not found or type unknown

# Contacte d un detenu plus de ces nouvelles

Par **Maestro39**, le **13/07/2024** à **17:18**

Bonjour mon compagnon est incarcéré depuis le 21 juin pour violence etc. Nous n'avions pas d interdiction de rentré en contacte il m'appelais souvent avec le telephone fix dans sa cellule sa mère lui envoi de l'argent toute les semaines pour qu'il puisse nous telephone la il devais nous telephone depuis jeudi mais aucune nouvelle de lui il appel pas avez vous une idée pourquoi?

Par **Isadore**, le **13/07/2024** à **18:00**

Bonjour,

Il peut y avoir de multiples raisons. Si les violences ont été commises sur votre personne, son avocat a pu tout simplement lui expliquer que c'était une mauvaise idée d'avoir des contacts avec vous. Mais en toute franchise, vous avez de plus de chances que nous de savoir ce qui se passe.

Par **Maestro39**, le **13/07/2024** à **18:02**

D'accord mais il a bien les courrier par contre donc je comprend pas

Par **Isadore**, le **13/07/2024** à **19:19**

Ben s'il a le droit de correspondre, le mieux est de lui poser directement la question par écrit. Après ce sera à lui de choisir de vous répondre ou non.

Par **Zénas Nomikos**, le **13/07/2024** à **23:12**

Bonjour,

[quote]
Les personnes détenues sont autorisées à appeler, à leurs frais, leurs familles, leurs proches

(titulaires ou non d'un permis de visite) ainsi que leur avocat. **Le chef d'établissement peut, sur décision motivée, refuser ou retirer cette autorisation.**

[/quote]
Source et de plus :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14149

Par **Cousinnestor**, le **14/07/2024** à **07:20**

Hello !

Maestro vous demandez "*avez vous une idée ?"* (expliquant le silence de votre compagnon incarcéré)... Nous pouvons avoir toutes sortes d'idées mais désolé comment pouvez-vous espérer que l'une d'entre elles puissent être fondée puisque nous n'avons strictement aucun lien de près ou de loin avec votre compagnon, même s'il n'était pas incarcéré...

A+

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés